

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE
04/01/2021

Date / Lieu	04/01/2021 – en visioconférence à 19h00
Personnes Convoquées Présentes	BLACHIER Fabrice, BOTTON Michel, DUBOIS Guillaume, MAUXION Philippe MOREAU Nathalie, PICHARD Guillaume, SCHMIDT Wilfried TILLAY Dominique
Personne Convoquée Absente Excusée	DAUDIN Jacques

Ordre du Jour

- I. Validation du principe des tickets restaurant à partir du 1^{er} Février 2021
- II. Validation de l'accompagnement Qualiopi par des partenaires extérieurs
- III. Validation du remplacement CTF Ligue missionné sur le 41
- IV. Clarification du projet informatique
- V. Tour des Commissions
- VI. Questions Diverses



Le Président a souhaité solliciter les membres du Bureau Directeur pour une réunion non programmée initialement afin de valider plusieurs décisions importantes.

Dominique TILLAY souhaite une bonne année à toutes les personnes présentes.

I. Validation du principe des tickets restaurant à partir du 1^{er} Février 2021

Lors d'une récente réunion en présence des Présidents des Comités, la possible attribution de tickets restaurant pour les salariés de notre Ligue a été évoquée.

Le Président propose, lors de cette réunion de Bureau Directeur, de se prononcer sur ce projet. Une présentation du coût financier est faite.

Le Président rappelle aux membres présents qu'ils ont voté, en consultation à distance, fin Décembre, une baisse du montant des chèques cadeaux (150 € contre 350 €) attribués aux salariés en fin d'année, en perspective de l'attribution de ces tickets restaurants.

Cette proposition est soumise au vote.

Résultat du vote : 8 votants – Pour : 8 – Contre : 0 – Abstention : 0

Il est donc décidé, à l'UNANIMITÉ, de proposer à l'ensemble des salariés de notre Ligue de bénéficier de tickets restaurant. Les frais seront partagés de façon égale entre la Ligue et le salarié (4,25 € chacun).

Le salarié n'est pas obligé d'accepter ces titres restaurant.

Cette disposition sera également proposée au groupement d'employeurs Basket Centre pour ses salariés. La décision sera à faire valider en Bureau Directeur du groupement d'employeurs.

II. Validation de l'accompagnement Qualiopi par des partenaires extérieurs

Michel BOTTON informe que la certification Qualiopi est obligatoire pour tout organisme prestataire d'actions de formation permettant de bénéficier de fonds publics ou mutualisés (OPCO). Qualiopi est une plateforme de qualité, avec des exigences plus élevées.

La certification doit être obtenue avant le 31 Décembre 2021. Elle est délivrée pour une durée de trois ans après un audit initial.

Afin de nous aider dans la préparation à cette certification, le Président Dominique TILLAY, Michel BOTTON, responsable de l'IRFBB, et Maxime DREUX, responsable administratif et financier de notre Ligue, ont rencontré en visioconférence 2 prestataires (Nicolas RAIMBAULT et Nicolas CAYRE).

Le premier est plus orienté vers l'aspect théorique et le domaine de la formation. Il a expérimenté la certification Qualiopi à titre personnel.

Le second est, quant à lui, plus spécialisé dans l'audit et l'accompagnement.

À la suite de cette visioconférence, il a été demandé aux 2 candidats d'expliquer plus en détail en quoi ils pourront être utiles à la Ligue pour cette certification. Ce qui est fait lors d'une seconde visioconférence.

À la suite de leurs présentations respectives, il est proposé de solliciter les 2 prestataires qui paraissent très complémentaires. Le coût financier sera d'environ 8000€. Des aides spécifiques pourront couvrir une grande partie des frais engagés.

Cette proposition est soumise au vote du Bureau Directeur.

Résultat du vote : 8 votants – Pour : 8 – Contre : 0 – Abstention : 0

Proposition adoptée à l'UNANIMITÉ.



III. Validation du remplacement CTF Ligue missionné sur le 41

Cathy DOREY, ancienne CTF de la Ligue, ayant changé de poste pour devenir secrétaire de la Ligue dans le domaine technique, le Président propose de réfléchir au remplacement de Cathy sur ce poste de CTF Ligue, missionné sur le 41. La candidature de Fabien VINCENT, actuel CTF Comité sur le 41, sera étudiée.

Les missions de ce poste seraient entre autres :

- Des interventions sur la formation BPJEPS
- Les formations de cadres
- Les sélections et stages régionaux
- Des missions sur le CD41
- Des interventions au Pôle Espoirs Masculins d'Orléans
- ...

La proposition d'entrer en contact avec Fabien Vincent pour ce poste de CTF Ligue est mise au vote.

Résultat du vote : 8 votants – Pour : 8 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Bureau Directeur approuve à l'UNANIMITÉ cette proposition.

IV. Clarification du projet informatique de la Ligue

Le projet informatique consiste à la mise en place d'un portail/outils collaboratifs.

À la suite d'une présentation rapide réalisée en Septembre 2020 par Philippe MAUXION, Trésorier de la Ligue, celui-ci fournit explications et précisions sur les raisons l'ayant amené à mettre en place ce service indépendamment des outils existants actuellement.

Il propose de faire un état des lieux de l'existant. En fonction des résultats de son rapport, des décisions seront prises dans le but de compléter et/ou d'améliorer le système actuel.

V. Tour des Commissions

Commission Technique :

Guillaume PICHARD fait part des subventions accordées (15200 € au total) par le CROS dans le cadre d'un « Appel à Projets » :

- 9000 € pour la lutte contre les violences
- 6000 € pour des actions autour de la féminisation
- 200 € pour les Printanières

Commission Sportive Seniors :

Guillaume DUBOIS présente les nouveaux règlements des Championnats Régionaux Seniors, modifiés en raison des contraintes sanitaires. Ces derniers ont été envoyés à la FFBB comme demandé.

VI. Questions Diverses :

Fabrice BLACHIER demande si le séminaire des dirigeants, organisé à la fin du mois de Janvier à Angers par la Fédération est maintenu. Pour le moment, cette formation est toujours au programme.

Il demande également si la pratique du basket avec contact est possible dès la reprise de Janvier 2021. Il lui est répondu que la pratique du basket doit toujours se faire sans contact. Les rencontres officielles ne sont pas autorisées non plus.

Michel BOTTON contactera les Présidents de Comité au sujet des Réunions de Concertation Ligue-Clubs-Comité pour décider de leur maintien ou non.

Philippe MAUXION signale que le Crédit Mutuel, partenaire de la Ligue, a revu sa dotation financière à la baisse : elle passe de 6000 à 3500 €.

N.B. En date du 11 Janvier 2021 - Pour faire suite à l'information ci-dessus : Compte tenu de la situation actuelle et aussi des incertitudes quant à notre avenir proche, Michel BOTTON propose de reporter les réunions de concertation Ligue-Clubs-Comité. Et de refaire le point quand les doutes seront levés.

La séance est levée à 21h30.

M. Dominique TILLAY
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire
de Basket-Ball



Wilfried SCHMIDT,
Secrétaire Général de la Ligue du Centre-Val
de Loire de Basketball

